



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Comité d'éthique de la vidéo-protection, désignation des représentants du conseil municipal

DEL-2012-131

Numéro de la délibération : 2012/131

Nomenclature ACTES : Institutions et vie politique, désignation de représentants

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 05/12/2012

Date de convocation du conseil : 29/11/2012

Date d'affichage de la convocation : 29/11/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL..

Étaient représentés : Mme Stéphanie GUÉGAN par Mme Christine LE STRAT, M. Claude LE BARON par M. Christophe MARCHAND, M. Jean-Luc LE BELLER par M. Alain LE MAPIHAN, Mme Nicole ROUILLARD par M. Yvon PERESSE.

Comité d'éthique de la vidéo-protection, désignation des représentants du conseil municipal

Rapport de Monsieur le MAIRE

Le conseil municipal du 15/12/2010 a désigné les représentants du conseil municipal au comité d'éthique de la vidéo-protection et précisé les modalités de désignation des personnes qualifiées.

La liste des représentants du conseil municipal est à modifier comme suit :

- Henri LE DORZE, maire, membre de droit
- Florence DONATO-LEHUEDE, Anne-Marie GREZE, Jean-Jacques PARMENTIER, Nicole ROUILLARD

Les 5 personnes qualifiées ont été nommées par voie d'arrêté. Il s'agit de :

- Bernard CAMLANN
- Jean-Louis CHARTIER
- Jean-Pierre DUPONT
- Patrick LE GARREC
- Martine THOMAY

Nous vous proposons :

- De désigner les représentants du conseil municipal tels qu'énoncé ci dessus

La délibération est adoptée par 25 voix pour, 2 absentions et 6 refus de vote.

Ont voté pour : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Nicole ROUILLARD

Se sont abstenues : Mme Nelly BURLLOT, Mme Françoise RAMEL

Ont refusé de voter : Mme Marie-Madeleine DORE-LUCAS, Mme Ghislaine

GOUTTEQUILLET, M. Jean-Paul JARNO, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, Mme Martine PIERRE

Fait à Pontivy, le 6 décembre 2012

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**